



Réunion Publique EOLMED
« Territoires à énergie positive pour la
croissance verte, la place de l'éolien flottant
et du projet EolMed »

mardi 27 juin 2017
Maison de la Citoyenneté de Gruissan

Salle et participation

- Participation : 56 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
 - **Jacques ROUDIER** - Garant de la concertation
 - **Paul NEAU** - Expert énergies et environnement
 - **Didier CODORNIU** – Maire de Gruissan, Vice-Président de la Région Occitanie, Président du Parlement de la Mer.
 - **Jean-Marc BOUCHET** - Président du Groupe Quadran
 - **Olivier GUIRAUD**, Directeur du projet EOLMED – QUADRAN
- Timing : 18h10 à 19h50 soit 1h40 de réunion.

18h10 : OUVERTURE

Estelle BRISSET, animatrice, ouvre la réunion et remercie les participants ainsi que les élus présents. Elle rappelle que cette réunion a pour vocation d'échanger autour du projet EolMed et de ses opportunités pour le territoire. Cette réunion ouvre une grande concertation dans les 9 communes les plus proches durant tout l'été. Elle indique que cette réunion se déroulera en 2 temps : une partie d'échanges entre les grands élus du territoire sur « l'éolien en mer au rendez-vous de la transition énergétique des territoires » et une partie dédiée à la présentation du projet par le maître d'ouvrage, QUADRAN.

Jacques ROUDIER, Garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), introduit son rôle en rappelant que la présente concertation est volontaire. Le maître d'ouvrage a souhaité cette concertation pour que les citoyens du territoire puissent donner leur avis librement sur le projet. Il indique que le Garant est neutre vis-à-vis du projet.

Son rôle est de veiller à ce qu'un maximum de personnes soit informé, que l'information mise à disposition soit la plus complète et exacte possible, que le maître d'ouvrage réponde à l'ensemble des questions reçues et que les avis soient traités dans le cadre d'un bilan. À la fin de la période de concertation, le garant rend son rapport à la CNDP. garant.eoliennesgruissan@gmail.com pour toutes demandes sur le déroulé de la concertation.

L'ÉOLIEN EN MER AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Estelle BRISSET, animatrice, demande à **Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt,** de le rejoindre pour mieux cerner les enjeux autour de la transition énergétique.

Estelle BRISSET, lui demande de préciser ce que recouvre la notion de territoire à énergie positive pour la croissance verte.

Paul NEAU explique qu'il s'agit d'une démarche lancée par le Ministère de l'Écologie pour promouvoir des territoires exemplaires en matière de production d'énergie verte, de réduction de la consommation d'énergie, de diminution des pollutions, d'éducation à l'environnement, etc.

*« L'énergie la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas.
Il faut associer sobriété et efficacité énergétique. »*

Estelle BRISSET interroge **Paul NEAU** sur la place de l'Occitanie dans cette démarche, et notamment en terme d'éolien.

Paul NEAU indique que l'Aude est un département pionnier pour l'éolien et que la Région Occitanie est la 3^{ème} région française en puissance éolienne installée. À travers un graphique, il indique que l'éolien pourrait être le premier moyen de production d'électricité dans les scénarios de la transition énergétique (slide 8) avec une multiplication par 6 ou 7 de la capacité actuelle d'ici à 2050. Dans cette perspective, l'éolien en mer devrait connaître un fort développement, notamment en Méditerranée où la présence de vents forts tout au long de l'année garantit une forte productivité. (slide 9 et 10). Compte tenu des profondeurs d'eau, seule la technologie des éoliennes flottantes peut être mise en œuvre en Méditerranée, contrairement aux côtes atlantiques ou en Mer du Nord où l'éolien posé reste la règle.

*« On est dans un territoire béni des dieux en terme de soleil, de biomasse, de mer, de vents...
On est dans une région où faire un territoire à énergie positive est possible car les
ressources sont importantes et variées. »*

1^{ER} TEMPS D'ÉCHANGES

Citoyen A, habitant de GRUISSAN

Se déclare favorable à ce que la France soit précurseur en matière d'éolien flottant, mais s'inquiète pour le niveau de sécurité, les perspectives et le financement.

Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt

Indique que les réponses à ces questions seront abordées ensuite par Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – Quadran.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Rappelant que la Région Occitanie veut fixer à 100% la part d'électricité produite de façon renouvelable d'ici 2050, il demande quelle sera la part de l'éolien dans ce schéma.

Estelle BRISSET, animatrice

Informe que Didier Codorniou, en tant que Vice-Président de la Région Occitanie, répondra à cette question par la suite.

Joël FAUCHER, habitant de GRUISSAN

Demande pourquoi, puisque nous sommes en Méditerranée, ne pas choisir l'hydrolien.

Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et de l'association Négawatt

Explique que l'hydrolien utilise les courants marins et qu'à ce jour, il ne connaît pas de site favorable en Méditerranée.

FIN DU TEMPS D'ÉCHANGES

Estelle BRISSET accueille sur scène **Didier CODORNIU, Maire de Gruissan, Vice-Président de la Région Occitanie, Président du Parlement de la Mer** et lui demande pourquoi et comment réaliser l'objectif de devenir la première région à énergie positive de France et d'Europe en 2050.

Didier CODORNIU, remercie Guy SIÉ, Maire de la Palme, Olivier GUIRAUD, directeur du projet EolMed, Bernard PEREZ, Président du CRPMEM, les élus et délégués à la commune de Gruissan de s'être déplacés pour échanger sur ce projet ambitieux.

*« Produire mieux, consommer moins,
réfléchir à un nouveau modèle de société, c'est l'objectif de la Région. »*

Il indique que les populations du littoral sont les premières touchées par le réchauffement climatique, avec des mètres de plages qui disparaissent chaque année. Il explique que trois enjeux guident la politique de la Région : l'environnement, le social, et l'économie.

Concernant l'environnement, il souligne que l'Occitanie accueille 50 000 nouveaux habitants chaque année, et que 40% d'entre eux aimeraient vivre entre l'autoroute et le bord de mer, ce qui représente un défi que le Parlement de la Mer traite au moyen du plan Sécurité Littoral.

Sur le plan social, il indique que 12% des ménages en Occitanie sont jugés en précarité énergétique. Pour répondre à ce défi, la collectivité régionale a mis en place une aide pour la rénovation des logements.

Concernant l'enjeu économique, la Région soutient activement le développement des filières innovantes créatrices d'emplois, en particulier l'éolien offshore.

A cet égard, il rappelle qu'en 2001, accompagné de Jacques BASCOU, il s'était opposé à un projet d'éolien posé pour des raisons d'impact visuel et d'impacts sur les sols. Avec le Parlement de la Mer, la Région a souhaité avoir une réponse pragmatique pour le territoire, ce qui supposait d'installer les projets plus au large. Il se déclare convaincu qu'à plus de 16km des côtes, la visibilité sera faible et que la technologie d'ancrage proposée aura moins d'impacts sur les sols.

Il ajoute que la Région accompagne également le développement du solaire, de la méthanisation (valorisation des déchets pour créer du biogaz), de l'hydrogène, du traitement des algues (pour un fabriquer un nouveau carburant). Il souligne qu'à Gruissan des tests sont en cours pour faire rouler les voitures aux micro-algues. L'eau est également concernée, avec le projet Aqua Domitia et l'expérimentation de nouveaux modes d'irrigation des cultures. Il indique que le Plan Littoral 21 dispose d'une enveloppe de 1 Milliard d'euros qui s'inscrit globalement dans la transition écologique et énergétique du territoire.

Afin de limiter l'impact des projets sur la pêche, la collectivité étudie différents moyens allant de la mise en place de récifs artificiels aux alentours du parc au développement de l'aquaculture avec deux souches sauvages : le loup et la daurade.

Estelle BRISSET demande à **Didier CODORNIU** comment la Région Occitanie soutient le projet EolMed.

Il rappelle que le soutien de la Région s'est exprimé dès l'étape de définition des zones propices à l'implantation de parcs flottants. Le Parlement de la Mer s'est saisi de la concertation et a décidé de supprimer une des zones pressenties pour se concentrer sur les deux zones retenues. Il félicite QUADRAN pour l'important travail de concertation mis en œuvre, un travail essentiel pour le développement d'une nouvelle filière industrielle. Il souligne que les maires du littoral accompagnent positivement ce projet et que la Région apporte sa contribution financière avec l'extension du port de Port-la-Nouvelle et l'investissement dans la société de projet EolMed. L'extension portuaire permettra une connexion avec Airbus et facilitera le développement du commerce des céréales. Il indique que cependant il y aura peut-être un décalage de temps, avec ce qui est prévu aujourd'hui pour répondre aux objectifs d'EolMed.

Estelle BRISSET, demande au Maire de Gruissan, quelles sont les retombées attendues pour sa commune.

Didier CODORNIU explique que pour la ville de Gruissan, il y a deux enjeux : l'environnement et l'emploi. Le projet s'insère dans le territoire du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise où la biodiversité est importante. La phase commerciale de ce projet, devrait être porteur d'emplois non-délocalisables. L'Aude étant un département pauvre, l'objectif de la Région est de travailler sur ces nouveaux métiers

pour redynamiser l'emploi local. La Région est d'ailleurs aujourd'hui investie dans le développement de nouvelles filières de formation.

Tout en réaffirmant son soutien au projet, il souligne 4 points de vigilance : la visibilité, la préservation de l'environnement, la pérennité de la ressource pour les pêcheurs et l'attractivité du parc pour le tourisme.

2ND TEMPS D'ÉCHANGES

Jean Louis COUTON, habitant de Gruissan

Evoque les étangs qui longent la côte comme un formidable réservoir de vie et estime qu'ils ne sont pas assez protégés. Propose de donner la priorité aux environnements existants face à l'appauvrissement du milieu avant de mettre des récifs en mer.

Didier CORDORNIU, Maire de Gruissan, Vice-Président de la Région Occitanie, Président du Parlement de la Mer

Répond que de nombreux contrôles sur les lagunes et les étangs sont effectués par les gendarmes maritimes de la Ville de Gruissan. Il indique que l'eau des étangs est qualifiée d'excellente. Sur la faune et la flore, il ajoute qu'il y a des espèces qui disparaissent, mais que d'autres refont surface après des années d'absence.

« Nous sommes vigilant, et nous le resterons. »

Concernant l'éolien flottant, il explique que la Présidente de la Région s'est engagée à créer un comité d'expert pour travailler sur le volet environnementale et l'innovation.

Suzanne LACOMBE, habitante de Gruissan

Demande si l'énergie produite avec ces éoliennes restera en local ou rentre « dans le grand cercle ».

Didier CORDORNIU, Maire de Gruissan, Vice-Président de la Région Occitanie, Président du Parlement de la Mer

Répond qu'Olivier GUIRAUD répondra à cette question par la suite.

FIN DU TEMPS D'ÉCHANGES

[LA FERME PILOTE EOLMED](#)

Estelle BRISSET invite **Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed** à le rejoindre sur scène.

Lancement de la vidéo de présentation du projet (slide 16).

Estelle BRISSET demande à **Olivier GUIRAUD**, comment il accueille la stratégie régionale qui vient d'être présentée.

Olivier Guiraud, remercie les gruisanais pour leur présence et Didier CODORNIU pour son accueil dans cette salle. Il dit qu'il ne peut qu'être satisfait qu'une région s'engage à ce niveau dans les ENR. Il souligne qu'avec les ressources naturelles du territoire : la mer et le vent, on peut attendre une productivité très accrue pour un projet comme EolMed. Il indique que QUADRAN souhaite développer un projet industriel d'ici 2025 pour rentrer dans les objectifs de la Région.

« C'est un gros challenge à relever pour les porteurs de projet que nous sommes. »

Estelle Brisset questionne **Olivier Guiraud** pour savoir ce que ça lui fait, en tant que natif de la région, de développer un tel projet sur ce territoire.

Olivier Guiraud, explique que jeune diplômé il a du partir ailleurs pour travailler. Ensuite, Jean Marc Bouchet le Président de QUADRAN est venu le chercher et il a été très content de venir travailler à Port-La-Nouvelle.

*« On veut donner aux jeunes le choix de rester ici pour travailler.
On veut redynamiser le territoire. »*

Olivier GUIRAUD débute par la présentation du groupement d'entreprises du consortium EolMed : QUADRAN assure le développement, le montage financier, la supervision du chantier et l'exploitation du parc. Le groupe s'appuie sur Bouygues TP et IDEOL pour la réalisation du flotteur. Sur ce dernier est assemblé une turbine SENVION. (Slide 19)

Le directeur du projet explique qu'avant le développement d'un parc à l'échelle commerciale de 50 à 100 éoliennes, la technologie est testée et mise au point en deux étapes : à l'étape du démonstrateur (1 éolienne) et du projet pilote (4 à 6 éoliennes). (Slide 20)

Il informe qu'actuellement, un démonstrateur du flotteur BOUYGUES-IDEOL est en construction à Saint Nazaire et sera installé au Croisic sur le site d'essai de l'Ecole Centrale de Nantes. Il s'agit d'une étape essentielle pour emmagasiner des savoirs. Il ajoute qu'un tuilage assez rapide entre ces étapes est essentiel pour se positionner à l'international pour le développement de l'éolien flottant.

Il rappelle les 3 objectifs de QUADRAN pour cette phase pilote (slide 21) :

- Valider la faisabilité technique et économique du projet
- Structurer une filière industrielle
- Exporter la solution à l'international

Olivier GUIRAUD présente ensuite la **zone d'implantation** des quatre éoliennes : une première, plus importante, définie lors des appels à projets et une zone, plus petite, définie par QUADRAN à l'intérieur de la première, le tout à plus de 16km des côtes. Il précise ensuite les caractéristiques du parc pilote et ses chiffres clés (slide 22, 23 et 24).

Deux options d'implantation des éoliennes sont à l'étude. Elles pourront être positionnées en ligne ou en grappe. Par ailleurs, deux zones de raccordement sont étudiées. Sur ces deux questions, QUADRAN prévoit de consulter le public.

Le Directeur du projet EolMed poursuit avec **l'étude d'impact**. Les expertises ont débuté au mois de septembre 2016 par les impacts éventuels sur l'avifaune et les mammifères marins. Depuis février 2017, d'autres études ont été lancées comme celles relatives à la faune et la flore terrestres, aux paysages et patrimoines naturels ou encore aux retombées sur l'emploi et le tourisme. C'est au mois de mars que le reste des études a été amorcé, en l'occurrence sur la géophysique et la géotechnique du territoire, le plancton, l'ichtyofaune et les tellines, la qualité de l'eau et les sédiments. Actuellement, le benthos, les chiroptères, les écoutes sous marines, l'archéologie, la navigation maritime, les risques technologiques, les activités de pêche et les cycles de vie font l'objet d'analyses précises.

Il explique alors la démarche **ERC** selon laquelle, pour chaque projet d'envergure, on doit chercher à **Éviter** les impacts potentiels recensés dans les études précitées. Si on ne peut pas éviter, on va chercher à **Réduire** ces impacts. Et dans le cas où ces impacts seraient inévitables, on va chercher à les **Compenser**. QUADRAN s'est donné pour objectif de déposer ces demandes d'autorisations pour le 15 décembre.

Ensuite, Olivier GUIRAUD présente un **photomontage**, réalisé dans le cadre de l'étude paysagère. Il explique que les photomontages ont été réalisés de façon à ce que chacun puisse se rendre compte de la visibilité des éoliennes depuis la côte languedocienne. Il rappelle que ces photomontages peuvent être consultés dans chacune des communes concernées par le projet.

Sur le financement, le Directeur du projet EolMed précise que l'appel à projet ne se résume pas à une autorisation d'implanter un parc mais qu'il s'agit surtout d'une aide à l'investissement. En effet, l'État aide le projet à hauteur de 40%, qui se décomposent en 60% d'avances remboursables et 40% de subventions. Une aide non-négligeable pour un projet de 215 millions d'euros. Le reste provient des levées de fonds à 40%, et de fonds propres à 20% (de QUADRAN, des collectivités, des SEM, des fonds institutionnels et le financement participatif Enerfip).

« Les citoyens vont nous aider à faire sortir ce projet. »

Il donne par la suite des éléments de calendrier :

- 2017 : l'année des études et de la concertation ;
- 2018 : l'instruction du dossier par les services de l'État et la recherche de financement pour QUADRAN ;
- 2019 : décision finale d'investissement et, ensuite, début de la construction
- Fin 2020-début 2021 : Mise en service et exploitation

Olivier GUIRAUD présente enfin la démarche de concertation engagée par le maître d'ouvrage depuis le début d'année 2017. Celle-ci se déroule en deux phases : la première avec les acteurs institutionnels, la seconde avec les habitants du territoire et plus largement le grand public.

Pour la première phase, du mois de janvier au mois de juin 2017, parallèlement aux études, des ateliers thématiques et des ateliers citoyens ont été organisés, durant lesquels le projet a été présenté par l'équipe et les experts mobilisés par QUADRAN aux

représentants des services de l'Etat, aux collectivités, au secteur associatif et aux représentants du monde de l'économie et des entreprises.

La seconde phase de concertation, depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre, vise à présenter EolMed à tous les habitants du territoire intéressés et aux touristes, répondre à leurs questions et prendre en compte leur avis, via des dispositifs tels que des réunions publiques, des expositions et de nombreuses rencontres avec le maître d'ouvrage, organisées dans les neuf communes concernées par le projet. Il évoque également la plateforme d'échanges E-débat, qui devrait être ouverte à tous dès le mois de juillet. Par ailleurs, une réunion publique de clôture de cette concertation sera organisée à l'automne (date à venir).

Estelle BRISSET, demande aux citoyens ayant participé à l'Atelier Citoyen de le rejoindre sur scène.

Bertrand ESTEVE, habitant de Gruissan, remercie la société QUADRAN d'avoir permis ce type de rencontre.

Il décrit le déroulement de l'Atelier, qui en 3 sessions visait à répondre à la question : « Quelles initiatives nouvelles EolMed peut-il favoriser sur votre territoire ? ». La première session a consisté en la présentation du projet, la visite du port de Port-La-Nouvelle, et au choix de thématiques à approfondir à l'aide d'experts et de professionnels du territoire. La deuxième a été consacrée à l'approfondissement des trois grandes thématiques choisies, à savoir le développement économique et l'éco-tourisme, la pêche et la co-activité, ainsi que l'environnement et la biodiversité. La troisième journée a rassemblé les citoyens afin qu'ils proposent des actions en lien avec le projet.

Il lit le manifeste rédigé par le groupe (disponible sur le site eolmed.fr) et souligne la richesse des échanges entre les participants mais aussi avec les intervenants.

Il remercie Stéphane Béguin, le facilitateur graphique, qui a dessiné tout au long de la journée pour mettre en image leurs échanges.

Il fait ensuite un *focus* sur les actions, classées en 4 thèmes, proposées au terme des trois sessions de l'Atelier Citoyen :

- La pêche :
 - Adapter les techniques de pêche ;
 - Impliquer les pêcheurs dans les activités touristiques ;
 - Valoriser les métiers de la mer.

- L'emploi et la formation :
 - Développer la formation autour des nouveaux métiers ;
 - Accompagner les entreprises existantes grâce à des formations.

- La recherche-action
 - Capitaliser les savoirs par la création d'un laboratoire de biologie marine, scientifique et médicale ;
 - Rassembler l'ensemble des savoirs scientifiques sur le milieu.

- Le tourisme
 - Créer une maison de l'éolien (« Eole-lien »).
 - Informer et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux ;
 - Proposer des balades en mer du parc ;
 - Proposer des visites de chantier du port de Port-La-Nouvelle ;
 - Organiser une Journée de la Mer ;
 - Développer la mobilité électrique et le tourisme vert ;
 - Informer sur la production de l'électricité ;
 - Organiser des conférences d'affaires ;
 - Proposer des produits commercialisables (stylos, mugs, etc.).

Olivier GUIRAUD remercie les citoyens pour leur participation et souligne la qualité de leur implication. Comme demandé, il prend l'engagement de continuer à informer les intéressés sur l'avancée du projet.

Sur la création du laboratoire de biologie marine, il se déclare ouvert à l'open-data, la question étant de savoir comment l'organiser. Cela peut faire partie des réflexions du comité de suivi que le maître d'ouvrage souhaite créer à la suite des ateliers thématiques.

Olivier GUIRAUD indique que QUADRAN accompagne Kito DE PAVANT et évoque sa mésaventure avec un cachalot pour rappeler à l'audience que la mer est imprévisible. La sécurité est l'une des priorités de QUADRAN.

Concernant les autres propositions, il propose de les étudier avec attention. Dans la mesure où plusieurs d'entre elles relèvent des institutions publiques ou d'initiatives privées, QUADRAN aura vocation à faciliter ce type d'initiatives.

Bernard PIQUEMAL, participant gruisanais, indique que le débat a été très ouvert, et il souligne le peu de réticences envers ce projet.

*« Il faut souligner le courage des ces entrepreneurs
qui s'investissent dans l'innovation. »*

3^{ème} TEMPS D'ÉCHANGES

Danielle HERRY, habitante de Gruissan

Demande des détails sur le démantèlement futur du parc pilote. Elle s'interroge sur le maintien en activité au-delà des 20 ans prévus.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Explique que le projet est prévu à cet échelle de temps mais qu'un prolongement de l'activité est envisageable sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. La

barge Écosa (Bouygues TP) mise en place en 1992 pour 15 ans est ainsi toujours en activité.

André LAUNOY, habitant de Gruissan

Dit que le démantèlement entraîne la même problématique que pour le nucléaire : que vont devenir les structures une fois démantelées ?

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Répond qu'il y a moins de difficulté à démanteler une éolienne en mer qu'une centrale nucléaire. Il s'agit d'une installation réversible : il est possible de la ramener au port et de la recycler avec un impact moindre sur l'environnement. Cet engagement de démantèlement est financièrement provisionné par QUADRAN qui espère néanmoins trouver une autre utilisation d'ici là.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Indique que lorsque le vent est faible ou nul, le réseau électrique doit continuer à fournir les consommateurs. Il demande alors par quoi l'énergie produite par les éoliennes est remplacé. Il estime que l'éolien n'a rien d'écologique et produit surtout de l'argent pour les installateurs.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Répond que le complément naturel des énergies renouvelables est l'énergie d'origine hydraulique, le solaire ou la méthanisation.

Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt

Ajoute que les énergies renouvelables ne sont pas des énergies intermittentes mais des énergies variables et que par conséquent elles sont prévisibles et ne sont pas remplacées par des énergies fossiles.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Répond qu'EDF vient de rouvrir 4 centrales thermiques pour parer aux baisses de chute de tension.

Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt

Dit qu'il ne peut pas répondre sur la réouverture de centrales thermiques. Il ajoute que généralement les baisses de production d'énergie renouvelable sont compensées par l'hydraulique et le gaz.

Jean-Louis SERVIÈRES, habitant de Gruissan

S'interroge, au delà de la communication et du marketing, sur le prix de revient du kilowattheure du parc pilote.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Annonce que concernant le parc pilote, le prix de revient sera très élevé, de l'ordre de 240€ du kilowattheure. Il ajoute que sans l'aide de l'Etat pour faire émerger cette technologie, les porteurs de projets ne se lanceraient pas dans de tels projets, qu'il s'agit d'une situation comparable à celle de l'éolien et du photovoltaïque à leurs débuts et qu'aujourd'hui ces énergies sont compétitives. L'étape pilote est indispensable pour réduire les coûts par la suite.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Demande si cela aura un impact sur la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité).

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Répond que les usagers ne verront aucune différence sur leur tarif.

Jean-Jacques MICELI,

Souligne le côté novateur du projet et donc le risque industriel qu'il comporte. Il demande si il y a des assurances et qui payera.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Précise que BESSÉ, un cabinet de courtage, accompagne QUADRAN. Il ajoute que 15 millions sur les 215 millions d'€ du projet sont utilisés pour le développement et que cela comprend les cabinets d'assurance, l'ingénierie, et tout ce qui apporte de la fiabilité au projet.

Daniel MERY, habitant de Lormes

Se dit inquiet concernant l'implantation des éoliennes en grappe, il pense qu'elles risquent de se déventer.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed – QUADRAN

Explique qu'en les écartant suffisamment, il n'y a pas de risque.

Marylise FOUGNIES, membre de l'association Nez au vent.

Souhaite ajouter une chose aux propositions citoyennes. Quelques années auparavant un festival du vent avait été lancé et les gens avaient beaucoup apprécié.

Guy SIÉ, Maire de Fleury

Intervient en disant qu'il juge le débat d'aujourd'hui très intéressant. Il souligne qu'il n'a pas les connaissances suffisantes pour dire s'il faut arrêter le nucléaire ou si il y a assez de pétrole pour les 200 ans à venir. Cependant, l'idée d'aider la Région Occitanie à être première région à énergie positive lui semble une très bonne chose.

« Il faut de plus en plus compter sur nous-mêmes, et donc qu'il vaut mieux produire à proximité. »

La région est touristique et l'éolien terrestre artificialise les paysages. Selon lui en mer, ce n'est pas tout à fait pareil, les éoliennes sont à 16km et par conséquent peu visibles et non audibles. Explorer l'éolien en mer lui semble une idée acceptable et à creuser.

« Il faut chauffer, éclairer, déplacer 50 000 habitants de plus chaque année, et il faut donc réfléchir au moyen de produire cette énergie supplémentaire. »

Les éoliennes peuvent également servir au tourisme. Selon lui, il est préférable d'avoir des éoliennes en mer plutôt que sur le massif de la Clape.

Il propose également d'équiper les éoliennes d'instrument de surveillances et de mesures, qui pourraient alors servir de sentinelles en mer. Les éoliennes vont vivre au mouvement de la houle, elles pourraient également servir à étudier ces mouvements et prévoir un tsunami.

« Être les sentinelles de notre littoral ».

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Acquiesce en disant que, grâce au projet, il y aura davantage de connaissances sur le milieu marin et que QUADRAN souhaite partager ces données avec le monde scientifique. Pour obtenir des données en temps réel, de la fibre sera installée dans le câble qui rapatrie l'énergie. L'accès à internet sera assuré sur les plateformes, ce qui facilitera l'échange de données et le monitoring des éoliennes.

Jean François JIMENEZ, habitant de Gruissan

Demande ce qui va se passer à la fin de la durée d'exploitation.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Répond que l'exploitant va continuer à produire s'il le peut dans le cadre de nouvelles autorisations ou alors les structures pourraient servir de récifs. Cela dépendra des pouvoirs publics. A ce stade, la seule garantie est qu'une somme d'argent dédiée à la déconstruction est prévue par QUADRAN comme l'exige la réglementation.

Jean François JIMENEZ, habitant de Gruissan

Se questionne sur les emplois et leur disparition au bout de 20 ans.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Explique que c'est le cycle de l'industrie. Contrairement à l'éolien terrestre, des programmes industriels sont développés pour l'éolien en mer. Le but est de pérenniser la filière, notamment à l'export.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Indique que les anti-éoliens ne sont pas des pro-nucléaires, mais qu'ils pensent que les énergies renouvelables ne couvriront pas les besoins en énergie de la région. Il évoque l'alternative de la fusion avec le projet ITER lancé par Jacques Chirac. Un projet sans déchets qui produit 10 fois l'énergie qu'on lui injecte. Il insiste sur le fait qu'il s'agit d'une énergie non intermittente.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed - QUADRAN

Demande combien de kilowattheure a produit ce projet depuis sa création.

Jean BLIN, habitant de Torderès, Association Le Vent Tourne

Répond que ce n'est qu'un prototype.

Bernard PEREZ, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM)

Remercie Monsieur CODORNIU et Monsieur ESTEVE et indique que le CRPMEM est très satisfait de la journée passée avec les citoyens de l'Atelier.

Il indique que les pêcheurs sont les premiers à prendre soin de la mer. Il complète en disant que la profession était au départ réticente, et qu'elle se positionne désormais en partenaire. Le Comité Régional va organiser une journée avec la Région et les deux porteurs de projet pour faire découvrir les métiers de la Mer.

« La profession avait peur, mais grâce à la région et au porteur de projet, nous sommes aujourd'hui rassurés. »

20h30 : FIN DE LA RÉUNION PUBLIQUE